

LOGNES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 10 février 2014, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2013.
2. Etat de la dette communale au 31 décembre 2013.
3. Maintien des tranches de revenus mensuels des quotients familiaux et des tarifs des services municipaux applicables aux familles.
4. Orientation relative à la fiscalité locale pour l'année 2014.
5. Projet de reconstruction du bâtiment mis à la disposition de l'association MJC/MPT Camille Claudel et d'un Local Collectif Résidentiel.
6. Acompte sur subvention à l'association des œuvres sociales de la commune de Lognes (A.O.S.C.L) – année 2014.
7. Subvention de fonctionnement aux coopératives scolaires de janvier à juin 2014.
8. Convention de réciprocité entre la commune de Lognes et la commune de Champs-sur-Marne relative aux frais de restauration scolaire.
9. Convention de réciprocité relative au remboursement des frais de scolarité avec la commune de Chelles pour les élèves scolarisés en CLIS.
10. Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales relative à l'aide spécifique pour les rythmes éducatifs – année 2013/2014.
11. Avis de la commune de Lognes sur la cession par la SAHLM LOGEMENT FRANCILIEN du pavillon sis 4 rue Bouquet.
12. Rétrocession à la commune de Lognes par la SAHLM TROIS MOULINS HABITAT d'une bande de terrain sis 18 à 26 boulevard Camille Saint-Saëns.
13. Convention entre la Communauté d'Agglomération de Marne-la-Vallée /Val Maubuée et la commune de Lognes relative au partenariat avec le réseau des médiathèques pour le Projet « livres et Petite Enfance » - années 2014 et 2015.
14. Prorogation de la convention unique de moyens et d'objectifs entre l'association « MJC/MPT Camille Claudel » et la commune de Lognes.
15. Convention de partenariat sur les pratiques artistiques en direction des scolaires, entre la commune de Lognes, l'Inspection de l'Education Nationale et l'Etablissement Public de Coopération Culturelle à caractère industriel et commercial « la Ferme du Buisson » - année scolaire 2013/2014.
16. Convention de moyens entre la commune de Lognes et l'Etablissement Public de Coopération Culturelle à caractère industriel et commercial « la Ferme du Buisson » – année 2014.
17. Demandes de subventions pour la prévention en matière de santé publique.
18. Bilan des actions de l'Agenda 21 de la ville de Lognes sur la période 2012-2014.
19. Réponse question (s) posée(s).
20. Communications du Maire.

* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, le 28 janvier 2014

**Approuvé par le Bureau Municipal
du 27 janvier 2014**

Michel RICART

Maire de Lognes